

écrit mais au cours de discussions entre des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et ceux d'autres gouvernements, notamment celui des États-Unis. On a traité de diverses mesures comme celles qu'on vient de mentionner.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'adresse une question supplémentaire au premier ministre. A la suite de la nouvelle, publiée hier par le ministère britannique intéressé, que le gouvernement de Grande-Bretagne se propose d'augmenter sensiblement ses expéditions d'armes au Nigéria, le gouvernement canadien fait-il des représentations à la Grande-Bretagne?

Le très hon. M. Trudeau: Nous n'en avons pas l'intention, monsieur l'Orateur.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, la réponse faite à ma question par le très honorable premier ministre, si je l'ai bien comprise, c'est que les suggestions ont été le fruit de pourparlers entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Nigéria, alors que sa réponse d'hier donnait à entendre qu'elles avaient été transmises aux autorités biafraïses. Ces suggestions ont-elles été ou non faites aux autorités biafraïses et, si oui, par qui et par quels moyens?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, ce que j'ai dit, c'est qu'il y a eu des discussions lors de rencontres entre les représentants du Canada et ceux des États-Unis et que ceux-ci nous ont fait part de certaines propositions. Nous avons aussi discuté d'autres propositions. Plusieurs gouvernements, y compris le nôtre, ont étudié divers plans de façon presque continue. Quelques-uns de ces plans ont été discutés avec les autorités du Biafra. Un qui me vient à l'esprit a trait au cours d'eau Cross. Toutefois, je ne peux donner de dates précises et le détail des démarches faites auprès des autorités du Biafra par d'autres gouvernements, mais je sais que notre gouvernement n'a pas établi de contacts directs avec elles. Je crois que l'exception, c'est lorsque le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures est entré en rapport avec ces représentants à New York.

M. Lewis: J'ai une autre question supplémentaire, et je m'excuse auprès de Votre Honneur et de la Chambre d'insister, mais à mon avis elle est tout à fait pertinente. Dans la déclaration d'hier du premier ministre lorsqu'il a mentionné les choix et qu'il a ajouté que les dirigeants biafraïses ne parvenaient jamais à pouvoir les accepter, la réponse du premier ministre aujourd'hui signifie-t-elle

[Le très hon. M. Trudeau.]

qu'il a fait une déclaration dont la portée était beaucoup plus étendue que ne le justifiaient les faits et que son esprit est fermé à cette importante question humanitaire?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Le député de Saint-Jean-Est a la parole.

LA POLLUTION

LA HAUTE MER—LA POSITION DU CANADA À LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Je voudrais poser une question au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Peut-il nous exposer la position adoptée par le Canada à la conférence de Bruxelles sur la pollution causée par le pétrole en haute mer, où il a représenté le Canada? Sinon, songe-t-il à faire une déclaration à l'appel des motions.

M. l'Orateur: Si le ministre veut faire une déclaration en réponse à la question, il devra le faire à l'appel des motions. Le ministre voudra peut-être répondre de cette façon.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on peut se procurer le texte de la déclaration. Je verrai s'il y a avantage à faire une déclaration à l'appel des motions quand la conférence sera terminée et que les divers pays auront exposé leur position.

LA FISCALITÉ

LA RÉFORME FISCALE—LE JOUR DE L'ÉVALUATION—LA DÉCLARATION DES MINISTRES QUANT À LEURS AVOIRS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le ministre des Finances éprouve mille difficultés à faire accepter son Livre blanc, le premier ministre proposerait-il et exigerait-il des membres du cabinet qu'ils fassent connaître les valeurs et actions qu'ils détiennent avant le jour de l'évaluation, afin que personne n'ait le privilège de connaître cette date d'avance?

M. l'Orateur: Le député de Calgary-Sud a la parole.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? Le premier ministre accepterait-il de répondre? Comme ces renseignements seraient probablement connus des ministres mais non des contribuables, demanderait-il à son cabinet de déclarer leur portefeuille avant le jour de l'évaluation?